

Télégramme de Jacques Fouques-Duparc à Antoine Pinay concernant la position italienne sur le mémorandum Benelux (28 mai 1955)

Légende: Le 28 mai 1955, Jacques Fouques-Duparc ambassadeur de France en Italie informe le ministère français des Affaires étrangères de la position italienne sur les questions d'intégration économique européenne, à la veille de la conférence de Messine, en détaillant les propos tenus par Attilio Cattani, directeur général des Affaires économiques du ministère des Affaires étrangères italien, lors d'une conférence de presse. L'Italie semble être plutôt en faveur d'une intégration économique large, avec toutefois un intérêt pour une coopération sectorielle dans le secteur nucléaire.

Source: [Télégramme à l'arrivée de Jacques Fouques-Duparc (Rome, 8 mai 1955)]. 2p. Archives historiques de l'Union européenne. Ministère des Affaires étrangères français. MAEF.DECE. Division économique et financière: service de coopération économique (1945-1967). Communauté économique européenne, MAEF.DECE-5. Relance de l'idée européenne, MAEF-611.

Copyright: (c) Ministère des Affaires étrangères de la République Française
Avec l'autorisation du ministère des Affaires Etrangères

Avertissement: Ce document a fait l'objet d'une reconnaissance optique de caractères (OCR - Optical Character Recognition) permettant d'effectuer des recherches plein texte et des copier-coller. Cependant, le résultat de l'OCR peut varier en fonction de la qualité du document original.

URL:

http://www.cvce.eu/obj/telegramme_de_jacques_fouques_duparc_a_antoine_pinay_concernant_la_position_italienne_sur_le_memorandum_benelux_28_mai_1955-fr-599998fo-3cd3-4791-bacc-6210c320b023.html



Date de dernière mise à jour: 04/01/2017

AFFAIRES ÉTRANGÈRES

TÉLÉGRAMME A L'ARRIVÉE

180

EN CLAIR

AT

ROME, le 28 Mai 1955 à 14 h. 00

Reçu, le 28 " " à 17 h. 24

N° 518 -

Mr. Venturi

3
EU
DE

La position de l'Italie sur les problèmes d'intégration économique européenne à la veille de la Conférence de Messine a été précisée hier par M. CATTANI, Directeur Général des Affaires Economiques au cours d'une conférence de presse au Palais Chigi.

M. CATTANI a indiqué que les préférences italiennes allaient à une intégration économique "horizontale" effectuée principalement par la libération des échanges et qu'il y avait lieu de faire de sérieuses réserves sur l'efficacité d'une intégration économique par secteur. Une exception pourrait être faite cependant dans le domaine de l'énergie nucléaire où l'Italie serait favorable à une collaboration européenne. L'un des points du memorandum du Benelux qui paraît particulièrement opportun est celui qui prévoit la constitution d'un fonds de reconversion. Le fonds permettrait de pourvoir, par des sacrifices communs, a remarqué M. CATTANI, aux problèmes que pose l'intégration dans certains secteurs de production de différents pays./.

POUQUES DUPARC.